



ENQUETE PUBLIQUE

AVIS

L'Administration communale de La Bruyère fait savoir qu'une enquête publique est ouverte concernant :

La demande de Messieurs Frank & Hervé MAHAUX, Neerhoflaan, 75 à 1780 Wemmel relative à l'urbanisation des parcelles cadastrées à La Bruyère, 5^{ème} division : Meux, section C n° 113 N2, P2, B2 et R2 d'une surface totale de 3,05 ha, situées rue Léon Dumont proposant la création de 31 lots dont l'affectation dominante serait l'habitation de type unifamilial.

Le projet vise l'élargissement de la rue Léon Dumont en vue de la construction d'un trottoir ainsi que la création d'une nouvelle voirie communale de type zone résidentielle.

Cette enquête publique conjointe se déroulera pendant une période de 30 jours allant du **13/03/2023 au 12/04/2023 inclus**, conformément à l'article 24 du Décret du 6 février 2014 et à l'article D.VIII.7 et suivants du CoDT.

Le dossier est consultable à l'Administration communale
Service de l'Urbanisme/Environnement
Rue des Dames Blanches, 1 à 5080 La Bruyère/Rhisnes,

tous les jours ouvrables de 9 à 11.30 heures, et sur rendez-vous (tél 081/236.554) le samedi matin de 9 à 12 heures.

Tout tiers intéressé peut formuler ses observations écrites auprès de l'Administration communale pendant la période de l'enquête publique :

- Par courrier ordinaire au Collège communal, rue des Dames Blanches, 1 à 5080 La Bruyère/Rhisnes
- Par télécopie au 081/236.517
- Par courrier électronique axel.demily@labruyere.be

Seules les réclamations et observations dont la date d'envoi ou de réception sera comprise dans la période d'enquête publique susvisée pourront être valablement prises en compte.

Tout tiers intéressé peut formuler ses observations orales sur rendez-vous auprès du service communal délégué à cet effet (081/236.554) où des informations techniques peuvent également être fournies.

A La Bruyère, le 10 mars 2023.

Le Directeur général,

Y. GROIGNET



Le Bourgmestre,

Y. DEPAS